MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

CERFA
N° 14734 * 04

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 03-04-2026

Dossier complet le : 03-04-2026

N° d'enregistrement : 016245/KK P

1 Intitulé du projet

Rehabilitation d'ouvrages ostreicoles existants degrades : terre-plein et bassin insubmersible (Locoal-Mendon - 56)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

HUITRES DAMEROSE

Raison sociale

HUITRES DAMEROSE

N° SIRET

90155623300012

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale : ☐ Madame ☑ Monsieur

Nom

DAMEROSE

Prénom(s)

Etienne

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
11. Travaux, ouvrages et aménagements en zone côtière., 11B	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☑ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☑ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste a remettre en etat 2 ouvrages ostreicoles degrades suite a une tempete : - un terre-plein (concession n°AY00062171) - un bassin insubmersible (concession n°AY04203484) et profiter de ces travaux pour realiser une ouverture (porte) dans le batiment existant adjacent.

4.2 Objectifs du projet

Le terre-plein et le bassin insubmersible de l'entreprise ont subit des tempetes et sont devenus inexploitables. Le mur de soutenement s'effondre petit a petit. Les producteurs, en tant que concessionnaires (titres d'autorisation d'exploitation de ces parcelles sur DPM) ont l'obligation d'entretenir ces surfaces et les ouvrages presents. La DDTM a donc valide ce projet de remise en etat du terre-plein, du mur de soutenement et du bassin insubmersible. Le site est actuellement dangereux pour les producteurs et leurs employes. Le batiment attenant menace egalement a terme de s'effondrer si des travaux ne sont pas entrepris rapidement. De plus l'entreprise a besoin d'un bassin insubmersible supplementaire pour la purification longue duree de ses coquillages en periode de risque Norovirus (capacite du bassin actuel insuffisante). Le terre-plein est lui une zone de stockage manquante pour le materiel de l'entreprise, qui de plus permettrait de reduire les allers-retours en tracteur et d'optimiser la chaine de production (par l'ouverture du batiment adjacent).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Travaux de mise en securite et de rehabilitation du bassin insubmersible : - refection du mur de soutenement cote mer en beton banche selon les memes dimensions (longueur / hauteur) - dallage beton d'une partie du terre-plein apres reempierrement des zones effondrees - demolition et reconstruction du bassin insubmersible selon les memes dimensions. Materiaux utilises : Pour le mur de soutenement et le bassin : beton banche prise mer (solidite face a l'erosion, sechage rapide, recommande dans le guide d'integration paysagere des etablissements ostreicoles du PNR GM). Pour la dalle du terre-plein : les deblais du chantier (pierres) seront reutilises pour remblayer sous la dalle afin de minimiser le beton a couler. Utilisation d'un beton prise mer (solidite face au poids des machines, facilite de nettoyage donc confirme aux preconisations de la DDPP et resistant face aux vagues / submersion). L'ensemble de ces travaux seront realises par un prestataire professionnel, sur une duree d'environ 2 mois, en fonction des marees. Ils necessiteront l'utilisation d'une pelleteuse et d'une betonniere lors de certaines etapes de travaux. Les producteurs profiteront egalement de ces travaux de rehabilitation pour : - realiser une ouverture (porte blanche PVC) sur le batiment existant (au niveau de la facade Est) afin de creer un acces direct entre le batiment et le terre-plein. - equiper le bassin insubmersible en equipements de purification des coquillages.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les travaux de rehabilitation permettront aux producteurs : - de securiser le site (pour eux mais egalement pour leur employe et pour les passants) - de securiser le batiment attenant, qui aurait ete, sans travaux sur le terre-plein, egalement menace d'effondrement - de beneficier d'une zone de stockage du materiel adaptee a leur activite - de reduire les allers-retours en tracteur - de beneficier d'un bassin insubmersible supplementaire pour la purification longue duree en periode de risque Norovirus (enjeu sanitaire important lie a la qualite de l'eau). L'ouverture sur la facade Est du batiment existant permettra d'optimiser les flux sur le chantier ostreicole en creant un acces direct du batiment ostreicole au terre-plein. Cela permettra aux producteurs : - d'eviter les allers-retours en tracteur sur le chemin communal pour amener les huitres du terre-plein au batiment de production - de gagner en productivite et en accessibilite aux machines - d'ameliorer les conditions de travail (actuellement allers-retours en brouette sur le chemin communal pour aller chercher le materiel stocke sur le terre-plein) - de reduire les nuisances sonores pour le voisinage : transfert des machines bruyantes (crible et laveuse) sur le terre-plein rehabilite, reduction des passages en tracteur en bordure de propriete voisine.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

ⓘ La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation d'exploitation de cultures marines / demande de permis d'amenager / demande d'examen au cas par cas / notice d'evaluation d'incidences Natura 2000 / Enquete publique si obtention du permis d'amenager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Longueur max terre-plein Largeur max terre-plein Superficie du terre-plein Bassin insubmersible	(45, m) (12, m) (460, m²) (60, m²)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie : Rue de la Forest

Lieu-dit :

Localité : Rue de la Forest 56550 Locoal-Mendon

Code postal : 56550 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques[1]

Long. : 3°9'30"O ° ' " Lat. : 47°41'38"N ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Locoal-Mendon

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU Locoal-Mendon - zonage AO - parcelles sur DPM

ⓘ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☑ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☑ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Non concerne

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

ⓘ Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☑	☐	ZNIEFF II 530030172 - Estuaire de la riviere d'Etel
En zone de montagne ?	☐	☑	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☑	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☑	☐	Commune de Locoal-Mendon (56550)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☑	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☑	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☑	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☑	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☑	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☑	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☑	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☑	
Dans un site inscrit ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☑	☐	ZSC FR5300028 - Ria d'Etel
D'un site classé ?	☐	☑	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☑	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☑	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☑	Le deblais du chantier seront utilises pour remblayer sous la dalle du terre-plein pour minimiser le beton a couler.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☑	Utilisation des deblais du chantier et de beton banche. Realisation par un prestataire professionnel.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☑	☐	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☑	Rehabilitation d'ouvrages exxistants degrades. Les travaux ne modifieront pas la nature des sols et n'impacteront pas la biodiversite alentour.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☑	Le projet vise a realiser une refection des concessions ostreicoles a terre (ouvrages terrestres). Cet entretien est une obligation pour les producteurs concessionnaires du site (cahier des charges des concessions). Les ouvrages etant deja existants, la zone de travaux est donc deja artificialisee. Le projet n'impactera donc pas les habitats ou especes inscrites au FSD.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☑	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☑	Le projet permettra de reduire les deplacements des producteurs, qui auront acces a une zone de stockage attenante au batiment.
	Est-il source de bruit ?	☐	☑	La periode de travaux pourra generer du bruit (pelleteuse, betonniere). Cependant elle se deroulera sur une periode courte et ces bruits s'apparentent a ceux des tracateurs et chariot elevateur de l'entreprise
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☑	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☑	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☑	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☑	Tout materiau excedentaire sera evacue par le prestataire professionnel pour etre envoye vers les filieres de traitement adaptees. Aucun dechet ne sera laisse sur place.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☑	Travaux situes en zone conchylicole, sur des parcelles actuellement concedees. Ils visent a rehabiliter les ouvrages ostreicoles et donc le patrimoine maritime local.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☑	Ces parcelles sont deja concedees et etaient anciennement exploitees jusqu'a leur degradation par les tempetes. L'usage du sol ne sera donc pas modifie.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les producteurs ont imagine leur projet pour reduire au maximum leur impact sur le milieu. Aussi, le choix des materiaux a ete reflechi au regard des contraintes techniques mais aussi de l'aspect paysager et environnemental en s'inspirant du guide d'integration paysagere des etablissements ostreicoles du Parc Naturel Regional du Golfe du Morbihan. Les producteurs ont egalement fait le choix de ne rehabiliter que la partie degradee (voir plan en annexe supplementaire). La dalle beton sera donc realisee que sur la partie degradee du terre-plein et non sur son entierete.

7 Auto-évaluation (facultatif)

ⓘ Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'entretien des concessions est une obligation de l'Etat pour les concessionnaires. Les producteurs ont pris l'attache de la DDTM, qui leur a transmis leur accord pour proceder a la remise en etat du terre-plein, du mur de soutenement et du bassin insubmersible. Les travaux seront donc realises sur des surfaces ni agrandissement (uniquement refection). Il ne modifiera donc pas les usages ni la destination des ouvrages. Le bruit genere par les travaux sera similaire a celui de l'activite deja existante sur le site. Les producteurs ont par ailleurs opte pour des materaixu adaptes en s'insiprant du guide d'insertion paysagere des etablissements ostreicoles du Parc Naturel Regional du Golfe du Morbihan.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié**.	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom DAMEROSE

Prénom Etienne

Qualité du signataire Chef d'exploitation

À Locoal-Mendon

Fait le 02-04-2026

Signature du (des) demandeur(s)